

### **Les OBV ont repris la lutte à la berce du Caucase**

**Montmagny, le 13 mai 2020.** – Malgré la situation exceptionnelle, les organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches reprennent la lutte à la berce du Caucase dès aujourd’hui. Ainsi, les équipes d’éradication arpenteront la région pour effectuer un suivi et arracher les plants de berce du Caucase aux sites connus. Les équipes valideront également les nouveaux signalements reçus en ligne sur [www.byeyberceducaucase.com](http://www.byeyberceducaucase.com). Des mesures sont prévues pour assurer la sécurité des employés, mais également des citoyens, lors de l’arrachage.

#### **Une lutte essentielle**

« On ne peut pas remettre la lutte à plus tard! Si on relâche notre effort, tout ce qui a été investi pour éradiquer cet envahisseur n’aura servi à rien. Il faudra tout recommencer, » explique François Lajoie, agronome et directeur général de l’OBV de la Côte-du Sud. En effet, chaque plant qui se rend à maturité produit de 10 000 à 20 000 graines. Lorsqu’elles tombent au sol, elles peuvent rester en dormance jusqu’à 5 ans avant de donner naissance à de nouveaux plants de berce du Caucase. Certains sites très envahis démontrent des résultats probants qu’une lutte intensive et un suivi régulier peuvent éradiquer cette plante. « On pense aussi aux gens qui sortent à l’extérieur et se promènent sur leur propriété et qui doivent demeurer prudents avec la COVID-19 et la berce du Caucase, » ajoute Véronique Brochu, directrice générale du COBARIC et coordonnatrice de projet régional. Les organismes de bassins versants sont d’avis que les gens doivent connaître les risques et rester vigilants.

#### **Une procédure de signalement simple**

Le succès de la lutte dépend grandement de la vigilance de la population. « Ils sont nos yeux sur le terrain. La Chaudière-Appalaches, c’est trop grand pour qu’on couvre tout le territoire, » explique Véronique Dumouchel, directrice générale d’OBAKIR. S’ils aperçoivent de la berce du Caucase, les citoyens peuvent visiter le [www.byeyberceducaucase.com](http://www.byeyberceducaucase.com), où ils trouveront toutes les informations essentielles pour identifier la berce du Caucase et signaler sa présence aux OBV. Une ligne téléphonique est également à la disposition de la population : 581 224-6671. Les OBV se chargent par la suite de confirmer sa présence et de l’arracher de façon sécuritaire, tout à fait gratuitement.

#### **Des précautions en temps de pandémie**

Les directives sont claires : un seul employé par véhicule, respect de la distanciation de 2 mètres et lavage des mains périodique. Lors de l’éradication, les employés sont munis d’équipement de protection individuelle : combinaison étanche, gants, bottes et visière. Ces équipements sont efficaces contre la sève de la berce du Caucase, mais elles préviendront également la propagation de la COVID-19 parmi les employés des organismes. Il y a quelques semaines, les organismes ont obtenu les autorisations du gouvernement pour se déplacer sur le territoire de la Chaudière-Appalaches comme service essentiel.

#### **Une saison 2019 réussie**

En 2019, les OBV ont arraché plus de 80 000 plants de berce du Caucase à travers la Chaudière-Appalaches. Plusieurs colonies de berce du Caucase ont été localisées grâce à la vigilance des citoyens qui ont signalé sa présence. Cela représente plus de 550 interventions menées sur une superficie équivalant à 484 terrains de football! Au total, les équipes ont procédé à 1 500 heures d'arrachage de plants, priorisant ceux en floraison dont les graines représentent un risque pour la création de nouvelles colonies. La sensibilisation a ainsi porté ses fruits, et les OBV espèrent le même succès pour la saison 2020.

### **À propos de l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase**

Le projet d'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches, mené par les 9 OBV de Chaudière-Appalaches, vise à contrôler et éradiquer cette plante exotique envahissante dangereuse pour la santé humaine. Financé par le Fonds d'appui au rayonnement des régions, qui est administré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et appuyé par la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches, ce projet de 3 ans (2018-2021) permettra d'obtenir les meilleurs résultats possibles grâce à leurs efforts soutenus et concertés.

- 30 -

#### **Pour information :**

Émilie Sirois, responsable des communications

**Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches**

**Projet régional des OBV de Chaudière-Appalaches**

Tél. : 418 389-0476, poste 7

Courriel : [communications@cobaric.qc.ca](mailto:communications@cobaric.qc.ca)